

Réunion des ministres du tourisme de la COI – 12/11/2012

Intervention M. Dubernet – AFD Réunion

Je vais articuler mon propos autour de deux thèmes:

- **En premier lieu, des extraits de notre stratégie de coopération AFD pour la zone océan Indien visant la dynamique du secteur privé,**
- **Dans un second temps, j'indiquerai comment l'AFD pourrait intervenir pour soutenir la dynamique touristique dans la zone OI.**

L'AFD a adopté récemment sa stratégie de coopération pour les pays de la zone océan Indien.

Le DGA AFD, Didier Mercier, est venu la présenter jeudi dernier à La Réunion. Je rappelle que l'espace géographique couvert par les enjeux pour l'AFD de coopération régionale dans la zone Océan Indien est celui des deux DOM (La Réunion, Mayotte) auquel il est adjoint les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) sur la thématique de la biodiversité et des ressources océaniques, des quatre Etats membres de la COI (Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles), ainsi que des Etats d'Afrique de l'Est et Australe -en particulier l'Afrique du Sud, en tant que puissance continentale émergente polarisant la vie politique et économique de la région, et le Mozambique, dont les abondantes ressources naturelles, encore largement inexploitées, participent à une croissance économique soutenue depuis plusieurs années.

Pour ces deux derniers pays, il convient de noter les échanges préexistants avec des acteurs économiques et institutionnels réunionnais. L'Afrique du Sud, avec 50 millions d'habitants (58 millions prévus en 2050), constitue le premier marché potentiel de la région alors que des entreprises réunionnaises sont déjà implantées au Mozambique (22 millions d'habitants ; 42 millions prévus en 2050, soit autant qu'à Madagascar).

L'AFD est présente dans chacune de ces géographies : à La Réunion (avec compétence sur les TAAF), à Mayotte, à Maurice (avec compétence sur les Seychelles), à Madagascar, aux Comores, au Mozambique et en Afrique du Sud (avec compétence sur le Botswana, Lesotho, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe).

En 2010, le volume des échanges commerciaux entre La Réunion et les pays de la zone COI s'élevait à seulement 80 millions d'euros. Ce faible volume d'échanges économiques ne reflète pas l'intensité des flux de personnes entre les pays de la zone. Les départements de Mayotte et de La Réunion accueillent sur leur territoire de nombreux ressortissants notamment de l'Union des Comores alors que mauriciens et réunionnais sont les premiers visiteurs touristiques ou affinitaires de leurs îles respectives.

L'AFD souhaite participer dans la zone à des projets de coopération régionale ayant trait à des actions porteuses de développement durable pour l'ensemble des territoires concernés, en cohérence avec les mandats de l'Agence dans ces pays.

Pour tous les Etats, et en fonction des spécificités de leurs économies, nous pensons que le développement des échanges économiques et commerciaux mutuellement profitables constitue un axe intégrateur qu'il faut encourager dans le contexte de mondialisation des flux d'échanges internationaux et de renchérissement du coût du transport. Il en va ainsi du

développement des infrastructures et des services qui sont nécessaires à l'accroissement des échanges dans la région.

L'un des principaux enjeux de la coopération régionale est donc bien de favoriser les conditions pour l'essor des échanges économiques intra-zone et l'attractivité de la région pour les opérateurs de développement hors zone.

Il s'agit pour l'AFD d'identifier les thématiques et axes porteurs d'un développement économique partagé pour chaque pays et contributifs d'un accroissement de la part des échanges économiques entre les Etats et territoires de la zone Océan Indien et de la zone vers l'extérieur.

Le soutien à l'industrie touristique fait bien évidemment partie des champs de coopération régionale les plus porteurs. Ce secteur est probablement celui où nous avons le plus naturellement intérêt à une association inter-îles pour promouvoir notre destination régionale et ainsi attirer un plus grand nombre de visiteurs dans chacun de nos territoires.

Il s'agit à la fois de contribuer à une meilleure intégration des acteurs économiques de la zone pour accroître le flux des échanges intra-zone mais également de renforcer l'attractivité de la zone et la capacité à investir ensemble plus efficacement les opportunités économiques liées au développement de la demande dans les pays de prospection pour notre tourisme.

A ce titre, l'initiative de la création des « Iles Vanille » doit être saluée.

Quels sont nos outils de soutien aux projets touristiques ?

Avec les outils financiers à sa disposition, le groupe AFD peut appuyer la dynamique privée régionale notamment avec son programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC) multi-pays de l'Océan Indien.

En cours d'identification, ce projet vise à détecter les leviers d'amélioration des échanges économiques régionaux en soutenant l'émergence de filières ou secteurs porteurs parmi lesquels le tourisme a déjà été identifié.

D'autre part, l'AFD promeut également des modes d'association collaborative de type *clusters* ou grappe d'entreprises à l'échelle de deux ou plusieurs pays (notamment dans le secteur du tourisme avec le label des Iles Vanille). Leur structuration est également éligible au mécanisme PRCC.

Enfin et j'ai envie de dire surtout, le mandat de l'AFD inclut la promotion du secteur privé et le développement des entreprises notamment à l'international. Dans ce cadre, une vaste palette d'outils financiers existe pour appuyer les entreprises souhaitant développer leur activité à l'international.

L'AFD souhaite favoriser l'essor du secteur privé dans la zone en intervenant en appui des banques commerciales. Dans les Etats, le groupe AFD développe des outils de financement adaptés aux besoins en investissement des entreprises implantées dans ces pays pour les besoins du marché domestique ou pour accompagner leur essor à l'international.

A titre d'illustration à La Réunion, le groupe AFD finance déjà nombre de projets hôteliers ou plus largement touristiques avec ses outils de garantie, de prêts directs. Proparco, sa filiale dédiée, peut aussi intervenir en fonds propres.

Nous pouvons également sécuriser un partenariat envisagé par un investisseur réunionnais dans un des pays de la zone avec un mécanisme de garantie pouvant couvrir jusqu'à 1,5 M€ du risque économique de perte des fonds propres investis.

Ainsi, nous sommes stratégiquement et opérationnellement prêts à répondre, avec les partenaires bancaires, aux besoins de financement générés par l'investissement dans l'industrie touristique en général.

Je vous remercie